

En 1996, 7,7 % du PIB étaient consacrés au budget de l'Éducation Nationale. Aujourd'hui, ce ne sont que 6,6%, soit le choix délibéré de se priver de 25 milliards d'euros chaque année. Quand, dans le même temps, Bercy estime que fermer les écoles en cas de confinement engendre un surcoût pour l'État de 10 milliards d'euros chaque mois, la demande de la FSU d'un plan d'urgence à consacrer à l'effort d'Éducation pour compenser les effets de la crise sanitaire apparaît comme une mesure de bon sens autrement plus raisonnable que financer des secteurs entiers qui reversent des dividendes à leurs actionnaires tout en bénéficiant des aides d'État au chômage partiel.

En ce sens, le Conseil National de la Productivité a publié un rapport qui annonce que "les expériences étrangères et antérieures laissent penser que les retards d'apprentissage observés aujourd'hui en France suite au confinement seront persistants. Ces retards ne seront pas rattrapés, à moins d'en faire un objectif affiché de la politique éducative".

Les aspects favorables du projet de carte scolaire 1^{er} degré présenté pour la rentrée 2021 (amélioration du P/E, effort d'allègement des effectifs en grande section et CP en milieu ordinaire, classes de GS à CE1 dédoublées en Éducation Prioritaire) s'établissent au détriment du second degré et d'autres secteurs de dépenses (revalorisation salariale, emplois statutaires), qui subissent de plein fouet le sous-investissement français pour l'Éducation des jeunes générations (décisions absurdes que se gardent de prendre les pays comparables de l'OCDE).

La baisse démographique dans le 1^{er} degré en Isère (d'environ 1%) couplée à la création de 16 ETP ne suffit cependant pas à :

- reconstituer sur tout le territoire des RASED (Réseaux d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté) complets, ni à les abonder lorsque les collègues y exercent à temps partiel, alors même que les confinements ont accentué les écarts scolaires !
- abaisser le nombre d'élèves par classe à un seuil raisonnable partout (moins de 25 en milieu ordinaire, moins de 20 en EP)
- créer des postes d'UPE2A en nombre suffisant pour garantir à ces élèves fragiles les 9h d'enseignement de français spécifique prévus par les textes
- maintenir le nombre d'élèves en situation de handicap en ULIS au seuil prévu par les textes (12)
- recréer les PMQC, disparus sans qu'un bilan qualitatif n'ait été dressé, malgré les satisfecit exprimés en CDEN de rentrée.
- créer des postes de remplaçant.es en nombre suffisant pour éviter, comme cela a été constaté en octobre dernier en Isère, une centaine de classes sans enseignant.e en une semaine !

Dans le second degré, pourtant en hausse démographique (d'environ +0,31%) mais en baisse de dotation en ETP, les effets redoutés des mesures du début de quinquennat se font lourdement sentir :

- Désorganisation généralisée dans les lycées, groupes classes explosés, conseils de classe réunissant plus de professeur.es que d'élèves de la classe, emplois du temps impossibles, choix d'assortiments de spécialités contraints contrairement aux promesses ministérielles, pression accrue sur les contrôles continus, poids de la sélection de parcours sup.
- Dans les collèges, les heures supplémentaires imposées (+10 ETP en HSA) amplifient les suppressions de postes (-30 ETP en Heures Postes), et augmente considérablement la charge de travail et les services partagés pour des personnels harassés.es. Le glissement constaté dans la répartition des marges établissement des DG en fonction de leur indice social, déterminant aussi pour les effectifs par classe, démontre la volonté première d'économie des moyens, alors que la situation sociale des établissements se dégrade. Cela laisse présager du pire pour la réforme de l'Éducation Prioritaire : conservation des REP+ mais disparition programmée des REP au profit de

contrats locaux d'accompagnement, expérimentés dans 3 académies dès cette rentrée, Sans cadre national garantissant une allocation de moyens identifiés et identiques pour tous, c'est un changement complet de paradigme. L'objectif est de déréglementer le fonctionnement des établissements choisis, en attribuant des moyens en fonction d'un projet et sous réserve de contreparties et de résultats.

Si toutes les catégories de personnels de l'Éducation nationale sont éprouvées par la situation actuelle, révélatrice et amplificatrice de failles que nous signalons depuis longtemps, leur sens du Service Public permet à notre institution de fonctionner. Nous remercions les personnels des services pour le travail produit pour ce CDEN, nous saluons le courage et le dévouement des personnels devant élèves qui s'exposent chaque jour au risque d'un virus transmissible y compris par des enfants, capable d'infecter jusqu'aux sphères les plus protégées...

Dans ces conditions, les atermoiements, les annonces médiatiques précédant systématiquement toute concertation avec valeur de mise en œuvre immédiate, les distorsions de réalité (au mois de novembre, jusqu'à 23 fois moins d'enfants contaminés selon les données de l'Éducation nationale par rapport aux données de l'ARS !), les effets de communications de la part du ministre de l'Éducation soulèvent une indignation qui confine au dégoût.

Cette indignation, nous la mesurons quand la « valorisation historique » annoncée exclut 69 % des professeur.es, qui tou.tes ont perdu 20 % de leur pouvoir d'achat en 10 ans.

Nous la mesurons quand, pour réponse à la surcharge de travail et à la souffrance des directrices et directeurs d'école sont apportés une prime symbolique et un peu de temps de décharge supplémentaire pour certain.es ne résolvant en rien une situation que M. Blanquer a lui-même détériorée en supprimant dès son arrivée les aides administratives.

Nous la mesurons quand nous attendons encore les 150 euros par an promis pour l'utilisation de nos équipements informatiques et forfaits internet personnels ayant suppléé à l'absence de la moindre préparation de notre employeur lors du 1^{er} confinement.

Nous la mesurons quand le ministre décide trois annulations de crédit pour un total de 640 millions d'euros (l'équivalent de 12 600 ETP d'enseignants pour un an ou de quoi financer la fourniture de masques gratuits pour tous les élèves pour 6 mois...).

Nous la mesurons quand le projet de loi 4D programme l'extinction des infirmière.scolaires porteuses des actions de suivi des élèves, des projets d'information et de prévention dans les établissements.

Nous la mesurons quand nous découvrons que l'autorisation de temps partiel jusqu'alors accordée jusqu'aux 8 ans de l'enfant s'abaisse sans crier gare à ses 6 ans pour les PE de l'Isère, ou qu'il n'est toujours pas possible de bénéficier de manière effective, de temps partiel à 80 % (alors que c'est possible dans le 2nd degré). Souplesses qui sont pourtant mises en place dans d'autres départements

...

Nous la mesurons quand les avis comptant pour l'avancement dans la carrière des enseignants tombent pour coller à la répartition arbitraire de 30 % de collègues distingués de la masse des 70 %, selon des critères opaques générant un sentiment d'incompréhension, de non reconnaissance et d'injustice.

Nous la mesurons à la manière dont sont traité.es les personnel.les en charge de l'accompagnement des enfants en situation de handicap, tellement sous payé.es qu'il faut mettre en place une prime spéciale pour qu'ils et elles atteignent le minimum légal de rémunération. Cyniquement contraint.es au temps partiel subi, soumis.es aux aménagements de contrats précaires à coup d'avenants plus que tardifs, contraint.es à suivre un nombre plus important d'élèves, effet d'une mutualisation qui minore les notifications d'heures de la MDA, ces personnel.les méritent un statut à la hauteur de l'ambition d'inclusion des élèves en situation de handicap.

Parce que nous pensons que nos professions subissent ces attaques y compris parce qu'elles sont très majoritairement féminisées, parce que factuellement les femmes subissent des discriminations

et violences inacceptables pour une société, la FSU 38 appelle à faire de la journée internationale du droit des femmes le 8 mars une journée de grève et de manifestation en Isère.